GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

Saint Vincent de Paul
Landes

A l'attention des habitants de Saint-Vincent-De-Paul,
Le 14 mars 2024,

Objet : modification des modalités de collecte des ordures ménagères.

Madame, Monsieur,

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER. Voici les 3 engagements sur lesquels le **Grand Dax** et la **Commune de Saint-Vincent-de-Paul** souhaitent appuyer leur nouveau dispositif de gestion des déchets.

Réduire

> **Réduire** les déchets en adoptant de petits gestes au quotidien pour produire moins de déchets. Par exemple, en favorisant le compostage des biodéchets, en évitant les produits à usage unique, en limitant les emballages inutiles et en privilégiant les produits de qualité, etc.

Réutiliser

> **Réutiliser** ce qui peut l'être en donnant une deuxième vie à nos objets. Par exemple, en les réparant, en les personnalisant, en les remettant en état, en les donnant ou encore en les revendant. Vous pouvez également faire des dons à la recyclerie de l'Atelier F.I.L à Dax qui permettra de prolonger la durée de vie de vos produits.

Recycler

> **Recycler** pour lutter activement contre le gaspillage. Une fois recyclé, un emballage sert à fabriquer de nouveaux objets : de nouvelles bouteilles, des jouets, des vêtements, des couettes, des tuyaux…

Pour mettre en œuvre ces engagements, le Grand Dax souhaite développer, sur ses 20 communes, la collecte en apport volontaire et augmenter le nombre des points-tri.

Prochainement, les bacs collectifs vont **laisser la place aux colonnes collectives aériennes, semi-enterrées ou enterrées.** Les bacs n'étant plus nécessaires, ils seront récupérés par nos services. Les travaux d'installation des colonnes débuteront fin mars/début avril. Vous serez informés ultérieurement et de manière plus précise de la date de leur mise en service.

Ce nouveau fonctionnement permettra de poursuivre notre action de **maîtrise des coûts** de la gestion des déchets ; de **réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer les risques d'accidents.**

Nous comptons sur votre collaboration et vous en remercions.

Grand Dax Agglomération – 20 avenue de la gare – CS 10075- 40102 Dax Cedex – Tél. : 05 58 56 39 40 – Fax : 05 58 56 39 41 –
contact@grand-dax.fr – www.grand-dax.fr